

Pour dynamiser la stratégie de votre entreprise,
confiez **l'établissement de vos paies** ainsi que
le conseil social "élaboré" à nos experts

Paie et conseil social



Nos experts ont les clés pour répondre à vos problématiques les plus complexes



Grant Thornton propose deux types de services spécialisés qui mettent les entreprises en conformité avec leurs obligations légales et conventionnelles, tout en allégeant leurs charges de fonctionnement.

L'établissement de la paie

Cette offre de service comprend l'établissement des bulletins de salaires, les déclarations sociales, les attestations de reprise du travail, les attestations d'ASSEDIC ainsi que les certificats de travail en cas de départ des salariés.

Cette prestation est complétée par des services de conseil et d'assistance lors des affiliations et immatriculations de l'entreprise.

En fonction de vos besoins comptables, la valorisation de certaines provisions peut être effectuée (congrés payés et jours de RTT notamment).

... Pour des effectifs importants

Un système d'information spécifique ouvert sur votre entreprise peut-être mis en place, et des moyens humains, dédiés, dans le cadre d'un contrat d'externalisation.

Quelle que soit votre problématique, le service de la paie est assorti d'une assistance en matière de conseil social.

Vous êtes ainsi informés et renseignés sur les évolutions réglementaires et conventionnelles en matière sociale et conseillés de manière opérationnelle dans la résolution de situations particulières (heures supplémentaires, indemnités, absences, congés, etc.).

Quelques données chiffrées

Nombre de paies établies chaque mois	+ 15 000
Nombre de clients	+ 2 000
Nombre de salariés dédiés à cette activité	70

Le conseil social "élaboré"

Ce service s'adresse à des entreprises en création et / ou en phase de développement, mais également à toute entreprise qui souhaite confier à un professionnel la gestion de cette fonction "sensible" et stratégique.

Près de 70 % des entreprises créées en France sont des prestataires de services et plus de 90 % d'entre elles ont un effectif inférieur à 10 salariés.

Ces caractéristiques du marché de la TPE et de la PME montrent la nécessité pour tout employeur d'être informé et accompagné dans la gestion sociale de son entreprise.

L'Expert-comptable reste l'interlocuteur privilégié du chef d'entreprise qui, dans la plupart des cas, ne dispose pas en interne de ressources spécialisées dans ce domaine.

Une prestation sur mesure qui a pour objectif de donner à l'entreprise les moyens d'évoluer dans le respect des obligations sociales. Les interventions sont de nature et d'ampleur différentes selon les spécificités et la maturité de chaque entreprise.

Etablissement des contrats de travail (CDI, CDD, temps partiel, télétravail, etc.)

Assistance à la procédure de mise en place des représentants du personnel (délégués du personnel, etc.)

Conseil dans les aides à l'emploi pour l'embauche

Assistance aux procédures de rupture des contrats de travail (mise à la retraite, licenciements, etc.)

Assistance lors des contrôles de la Sécurité Sociale

Examen du statut social et étude sur la retraite des dirigeants

Mise en œuvre d'accords collectifs (participation, intéressement, etc.)

Aménagement du temps de travail

Politique de rémunération

Audit social (diagnostic de la gestion sociale de l'entreprise et mise en œuvre des recommandations pour mise en conformité).

Quelques applications concrètes

Traitement de la paie

- Collecte et saisie des données mensuelles de paie (ou récupération par interface),
- Analyse des conventions collectives et des accords d'entreprises,
- Contrôle du respect des obligations légales,
- Etablissement des bulletins de paie et édition sur tous supports (papier, documents électroniques),
- Préparation des états de virements,
- Traitement de la participation, de l'intéressement,
- Suivi des congés payés, RTT, tickets-restaurant...,
- Calcul de la " paie au net ",
- Etablissement des attestations de reprise de travail (maladie, maternité, accident de travail),
- Assistance à la gestion du Droit Individuel à la Formation et son suivi.

Interface avec la comptabilité

- Génération des écritures mensuelles de paie,
- Ventilation analytique des données mensuelles de paie,
- Détermination des provisions pour congés payés, 13^{ème} mois, etc. ,
- Calcul des provisions pour taxes assises sur salaires.

Gestion administrative du personnel

- Assistance à la rédaction des contrats de travail,
- Assistance en matière de législation sociale,
- Gestion des saisies-arrêt, pensions alimentaires, remboursements de frais.

Traitements particuliers

- Entrée d'un salarié : paramétrage et mise à jour des bases, affiliation aux organismes sociaux,
- Sortie d'un salarié : attestation ASSEDIC et certificat de travail,
- Assistance au contrôle de l'URSSAF.

Relations avec les organismes sociaux

- Etablissement des déclarations sociales mensuelles ou trimestrielles,
- Elaboration des états récapitulatifs annuels.



Ces avantages sont déterminants lorsque vous dirigez une entreprise, quels que soient ses effectifs et ses perspectives de développement.

- **La fiabilité** : pour être parfaitement en règle par rapport à la législation sociale en constante évolution ;
- **L'intégrité et la sécurité** : des experts indépendants à votre disposition notamment au service d'entreprises de taille moyenne ou en mutation ;
- **La discrétion et le secret professionnel** : d'équipes dédiées ;
- **La maîtrise du coût de cette fonction interne** : la rentabilité de notre prestation est fondamentalement profitable.



En France

Grant Thornton rassemble en France 1 300 associés et collaborateurs dans 24 bureaux et se place parmi les *leaders* des groupes d'audit et de conseil en se positionnant sur cinq métiers : **Audit, Expertise Conseil, Conseil Financier et Opérationnel, Finance Transformation & Outsourcing** et **Conseil Juridique, Fiscal & Social**.

Au plan mondial

Grant Thornton International est l'un des *leaders* mondiaux de l'audit et du conseil.

Notre organisation comprend 30 000 collaborateurs dont 2 600 associés répartis dans plus de 100 pays.

L'appartenance des membres à l'organisation Grant Thornton International est fondée sur un engagement continu d'intégrité, d'excellence professionnelle et de *leadership*.

Nos valeurs

Courage, Cohésion, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence

- Nous faisons preuve de **Courage**,
- Notre force et notre unité sont issues de la **Cohésion** de notre capital humain,
- Nous ambitionnons un rôle et un positionnement de **Leadership**,
- Notre **Agilité** nous permet d'apporter les solutions dont ont besoin nos clients,
- Nous agissons avec **Intégrité**,
- Nous avons un profond **Respect** pour nos collaborateurs et nos clients,
- Nous entretenons une culture de l'**Excellence**.

Agnès de Ribet

Directrice de la Communication et du Marketing
T 01 56 21 03 03
E agnes.deribet@fr.gt.com

